

BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATIONS N°23 – 09/12/2024

EN BREF

- ✓ Rappels
- √ Commission technique
- √ Commission sportive jeunes
- √ Commission de contrôle du brûlage
- √ Commission des Officiels

1. RAPPELS

Lien du BOI précédent : BOI N°22

2. COMMISSION TECHNIQUE

CHALLENGE BENJAMIN

Pour rappel, ce sont les clubs qui inscrivent directement leurs joueurs via FBI, tous les joueurs qui participent aux épreuves au sein de votre club seront sur la plateforme.

La date limite est le **31 décembre 2024** pour faire le challenge au sein de votre club et pour mettre les résultats sur internet.

LABEL CLUB FORMATEUR

Attention la date limite du dépôt de dossier via la plateforme label club formateur est le **15 décembre 2024**.

Nous rappelons que cette plateforme est accessible via: FBI/JEUNESSE/LABEL CF.

3. COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Tous les résultats U11 (de septembre à décembre) doivent être saisis avant le dimanche <u>15 décembre 18h dernier délai</u>. En cas d'impossibilité (match à 17h dimanche 15 décembre par exemple), merci de prévenir la commission sportive jeunes <u>au plus tard le vendredi 13 décembre</u>.



<u>Rappel</u>: les clubs ont jusqu'au <u>12 décembre dernier délai</u> pour les changements de division.

FORFAIT

La Commission sportive jeunes annonce le forfait de l'équipe du club de SAINTE CROIX AUX MINES pour la rencontre en DMU11-3 Phase 2 Poule E du 14/12/2024 opposant à l'équipe de l'AS STRASBOURG.

4. COMMISSION DE CONTROLE DU BRULAGE

Modifications de la liste de brûlage/personnalisation à la demande des clubs et validées par la Commission Compétitions à compter du 09/12/2024 :

Club	Division/Poule	Joueur remplacé	Remplacé par	воі
ESCHAU (007)	DM 3 C	VT985888 PLAZA Theo	VT980042 SERY Corentin	BOI n°23
HAMBACH BC (149)	DF2 A	VT940127 PFISTER Céline	VT976269 COMTE Julianne	BOI n°23
AU SCHILTIGHEIM (040)	DM 2 B	VT976028 RENAUD Etienne	JH930583 LYSANENKO Vladyslav	BOI n°23
AU SCHILTIGHEIM (040)	PRF A	VT910946 FREYMANN Flore	VT049165 BAKRIA Nour	BOI n°23
Stg-LIBELLULES (058)	DM 3 B	VT030416 JELSCH Noa	VT050050 CHEVREAU Kylian	BOI n°23
S.U. SCHILTIGHEIM (041)	DM 2 A	VT011380 GRADIT- MEYER Victor	VT023944 KHELLAF Sid- ahmed	BOI n°23
S.U. SCHILTIGHEIM (041)	DM 2 A	VT040425 RAMIC Sanel	JH933813 ZEMOURI Youcef	BOI n°23
WESTHOUSE (160)	DM 3 C	VT840205 SCHMITT Benjamin	VT890195 STOEFFLER Jerome	BOI n°23



Modifications de la liste de brûlage/personnalisation par la Commission Compétitions à compter du 09/12/2024, vérification des listes de « brûlés » et pénalités :

Club	Division/Poule	Joueur remplacé	Remplacé par	воі
STRASBOURG ELECTRICITE A.S. (051)	DF 3 B	VT000222 MERLET Aude	VT912449 GRESSIER Amelie	BOI n°23

5. COMMISSION DES OFFICIELS

RAPPEL: Liste des rencontres non couvertes par un officiel désigné

Vous pouvez consulter la liste des rencontres non couvertes par un officiel désigné sur notre site <u>basket67.fr</u> sous l'onglet « OFFICIELS » - Rencontres non couvertes. Cette liste est consultable à partir du vendredi en fin d'après-midi avant chaque week-end sportif.

EXAMEN PRATIQUE D'ARBITRE DEPARTEMENTAL

Les candidats passeront leur examen pratique (E5) de l'EAD sur la rencontre cidessous :

Examinateur: ROSA Manuel

<u>Candidats</u>: Arbitre 1 : BLICQ Aurore (MOLSHEIM) Arbitre 2 : WINTER Timéo (GRIESHEIM/DINGSHEIM)

DMU18-D1 B N°9126 STRASBOURG ELECTRICITE – LA WANTZENAU SAM 14/12 16H30

<u>Lieu</u>: Centre Sportif Sud, 5 rue des Vanneaux à STRASBOURG

FORMATION INITIALE pour devenir ARBITRE DEPARTEMENTAL

Le Comité organise une formation initiale de décembre 2024 à février 2025 pour accéder au diplôme d'arbitre départemental.

Les prérequis pour s'inscrire à cette formation sont :

- Avoir minimum 14 ans pour débuter la formation et 15 ans révolus pour passer l'examen pratique, à savoir arbitrer une rencontre de U18M DIVISION 1.
- Être licencié à la FFBB



Les dates de formation sont les suivantes :

- · Samedi 14 décembre 2024 Journée complète
- · Samedi 21 décembre 2024 ½ Journée matin
- · Samedi 4 janvier 2025 Journée complète
- Dimanche 12 janvier 2025 ½ Journée matin
- · Dimanche 19 janvier 2025 Journée complète
- · Dimanche 26 janvier 2025 ½ Journée matin
- · Dimanche 2 février 2025 1/2 Journée matin

Le coût de la formation est de 100 €uros de caution qui sera remboursé lors du passage à l'examen du candidat(e).

<u>L'inscription ne sera validée qu'à réception du paiement de la caution par le club dans lequel est licencié(e) le stagiaire</u>. Aucune confirmation ne sera faite avant ce règlement.

<u>Date limite des inscriptions : Jeudi 12 décembre 2024</u> via le lien ci-après : https://forms.office.com/e/ut5UymLn3d

Le nombre de places est limité à 14 stagiaires dont 3 places disponibles.

Les clubs qui souhaiteraient accueillir une de ces séances peuvent dès à présent contacter le CTA à : v.sery@basket67.fr

La Secrétaire Générale,

Blandine LE FRANC-LEHNEN

Le Président, Yann MONTAGNE

